



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 03 avril 2018

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h56

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; STHAL Rémi ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; QUETE Gérard ;
C.C.V.M : MARCHAL François ; MORALES Roland ;

Etaient excusés :

C.A.G.B :

C.C.L.L :

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : DAUDEY Pierre

Procuration de vote :

Mandants : LEGAIN Olivier ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ;

Mandataires : GALLIOU Françoise ; BIZE Thibaut ; FAIVRE Sarah ;

Objet : Acquisition du terrain d'emprise : déchetterie de Placey

ACQUISITION DU TERRAIN D'EMPRISE : DECHETTERIE DE PLACEY

Rapporteur : Monsieur Yannick POUJET, Conseiller Syndical Délégué

PREAMBULE

Le principe d'acquérir le terrain d'emprise actuelle de la déchetterie de Placey a été acté par une délibération du Comité Syndical en date du 18 octobre 2016.

Or, après réception du document d'arpentage et du DMPC final, il s'avère que les références cadastrales et la surface ont évolué (voir annexes).

Il convient donc de modifier ces éléments et acter cette acquisition dans une nouvelle délibération.

PRESENTATION

L'emprise actuelle de la déchetterie de Placey s'étend sur une parcelle appartenant au Conseil Départemental du Doubs ; il s'agit d'un délaissé départemental situé en section A, au lieu-dit « A la Combe Fevry », sur la parcelle A 411, pour une surface totale de 3 495 m².

Afin d'obtenir une estimation financière de cette parcelle, le SYBERT a saisi les domaines ; la valeur est estimée à 1,50 € / m², hors taxe et droits d'enregistrement.

Le prix de la parcelle est donc estimé à 5 242,50 € HT, hors droits d'enregistrement.

Les crédits ont été ouverts au budget 2018 et feront l'objet d'un engagement, le cas échéant, sur la base de la présente estimation.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **l'acquisition de la parcelle appartenant au Conseil Départemental du Doubs, sous référence A 411, d'une surface de 3 495 m², située au lieu-dit « A la Combe Fevry » sur la commune de Placey pour un montant de 5 242,50 € HT hors droit d'enregistrement et hors frais de notaire ;**
- **la prise en charge par le SYBERT, en tant qu'acquéreur, de tous les frais notariés,**
- **l'autorisation à donner à Madame la Présidente ou son représentant pour signer tous les actes afférents à cette acquisition.**

Pour extrait conforme,

La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité
Préfecture du Doubs

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Reçu le **11 AVR. 2018**
Contrôle de légalité

Délibération du Comité syndical du mardi 03 avril 2018
SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des Déchets)

